

La Présidente du Conseil de surveillance
SA Aéroport de la Réunion Roland Garros

N/Réf : ARRG/Psdte/rmv/n°32500025

V/Réf : S2025-1496

Objet : rapport portant sur une entreprise publique
intitulé L'aéroport de la Réunion Roland GARROS
(SA ARRG) exercices 2011-2023

Sainte Marie, le 03 02 2025

COUR DES COMPTES

Service du Greffe de la Cour

13 RUE Cambon

75100 Paris Cedex 01

A l'attention de Monsieur le Premier Président et
par délégation, la Secrétaire Générale
Madame Maïa WIRGIN

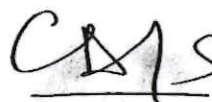
Monsieur Le Premier Président,

Vous avez bien voulu m'adresser le rapport portant sur une entreprise publique intitulé L'aéroport de la Réunion Roland GARROS (SAARRG) - exercices 2011-2023, et je vous en remercie.

La Cour envisage de rendre public ce rapport en application des dispositions de l'article L.143-6 du code des juridictions financières et compte tenu de cette publication, vous m'invitez à vous faire part des passages faisant état d'informations relatives à des secrets protégés par la loi ou susceptibles d'altérer gravement les conditions de réalisation des missions confiées à la SAARRG.

Je vous indique que le rapport que vous avez transmis ne comporte pas de tels passages.

La Présidente du Conseil de Surveillance



Claire DREYFUS CLOAREC